



## Lors du dernier conseil, le maire sortant a invité les présents à aller boire un coup. Indignation !

*Après le précédent article de Var Matin par CG... voici celui de son chef Pierre Johann!!! un pavé bien lourd!*

Mais pourquoi le maire de M Fayence, Jean-Luc Fabre, n'a-t-il pas reporté le dernier conseil municipal, lundi dernier, alors que le quorum n'était pas atteint pour délibérer ? Pourquoi. Celui qui a d'ores et déjà annoncé qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections municipales, n'a-t-il pas annulé la session édilitaire, plutôt que d'inviter les présents à aller boire un coup au bistrot du coin, pendant qu'il battait le rappel des élus pour venir émarger ?

Il a ainsi fallu attendre près d'une heure pour que le conseil municipal se tienne, bon an mal an, ce qui a prêté le flanc à toutes les spéculations. Politiques évidemment. car la commune se prépare à une belle veillée d'armes, à l'orée des municipales 2020.

Le fait, que les édiles de la majorité ne se soient pas fait représenter, a forcément posé question, au moment où Marc Orféo, sérieux prétendant au poste, a déjà fait acte de candidature.

### Henri moribond ?

A moins que les ambitions de succéder au maire - non déclarées officiellement à ce jour, mais bien réelles - de Bernard Henri, actuel adjoint aux travaux et à l'urbanisme, n'aient suscité cette « Jacquerie » municipale.

C'est en tout cas ce que l'on a cru comprendre à la lecture d'un courriel de Charles Marmet, conseiller municipal : «Lors du dernier conseil municipal, il est apparu que le quorum a été atteint avec difficulté. La coïncidence avec la déclaration de candidature d'un adjoint au maire qui a pour habitude de traiter ses colistiers avec la dernière des grossièretés serait-elle un début d'explication ?»

Rien ne permet de le dire. Mais quand même...

Pour sa part, Irène Geay, seule élue de l'opposition et excusée pour des raisons de santé, est évidemment montée au créneau : « J'apprends par quelques conseillers présents (mais peu

courageux) qu'à 19h, lors de l'appel réglementaire, le quorum n'était pas atteint ! Le temps d'appeler certains à la rescousse, le maire a autorisé les élus à sortir de la salle pour aller.. boire un coup en terrasse, au bar de la place. Le conseil était donc légalement annulé.

De poursuivre : « Ce CM a finalement repris sur décision du maire, après qu'il a rassemblé ses brebis

égarées à 19h45. Mais il est entaché d'irrégularité et aurait dû être purement et simplement annulé. De conclure : « Je vais saisir le préfet pour faire annuler ce conseil car le maire aurait du lui-même prendre la décision légale et déontologique de l'annuler...»

Pour sa part, Marc Orféo, candidat annoncé, demeurait spectateur de l'incident, dont il tire évidemment un certain profit : «Ayant été acteur hier soir de ce conseil, j'ai été très étonné de voir qu'à l'heure prévue, à savoir 19h. le quorum n'avait pas été atteint. Est-il normal que le maire puisse donner l'autorisation au peu de personnes présentes d'aller boire un verre au bar de la place du village et de revenir vers 19h45 et démarrer le conseil ?

Ayant assisté à d'autres conseils municipaux, si après 15 minutes l'heure fixée, le quorum n'était pas obtenu, il était obligatoirement reporté. »

## Jean-Luc Fabre est Vraiment désolé

Quant au maire, Jean-Luc Fabre, contacté hier, il s'est contenté de cette déclaration laconique : «Je suis vraiment désolé de cette situation et je regrette vivement cet incident... Si le préfet annule ce conseil, et bien nous le referons...

On comprend la distance prise par le premier magistrat qui n'est plus partie prenante à la bataille pour les municipales. On comprend aussi que cet impair relève un peu de la procédure et beaucoup du cloche merle. Mais dura lex sed lex !

En revanche, il va bien falloir dans ce petit marigot, que les élus en place choisissent leur camp plutôt que d'opter pour une coupable désertion. Histoire que les Fayençois y voient un peu clair pour l'avenir.

Source Var Matin par Pierre Johann